

ENREGISTREMENT DES GARANTIES

Garanties limitées

- Idéal Cargo offre, à l'acheteur initial seulement, une garantie à vie limitée contre la corrosion du châssis résultant de la perforation et de la dégradation provenant de l'intérieur du recouvrement galvanique. Cette garantie couvre les matériaux et la main-d'œuvre. Exclusions de la garantie à vie : toute éraflure superficielle à la remorque causée par une utilisation abusive ou par l'incidence de situations non naturelles (ex. : accident, accrochage, choc, modification de la structure, utilisation fréquente de routes de gravier) provoquant une corrosion.
- Idéal Cargo offre une garantie de 10 ans limitée sur les bris de structure sur tous les modèles ayant un PNBV-GVWR de 4500 kg ou moins (ou essieux TA3 et moins). Idéal Cargo offre une garantie de 1 an sur ses modèles ayant un PNBV-GVWE de plus de 4500 kg (ou essieux TA4 et plus). Si la remorque est tirée par un tracteur de van (2 essieux arrières et plus), la structure n'est pas garantie. Cette garantie couvre les matériaux et la main-d'œuvre. Exclusions : toutes utilisations abusives, par l'avènement de situations non naturelles ou par le manque ou le non-respect des points d'entretien de votre remorque provoquant une usure anormale prématurée (ex. accident, accrochage, choc, modification de la remorque, changement d'essieux, accumulation de neige sur le toit).
- Idéal Cargo offre, à l'acheteur initial seulement, une garantie limitée de 5 ans contre toutes les infiltrations d'eau par le toit sur tous ses modèles. Cette garantie couvre les matériaux et la main-d'œuvre. Exclusions : toutes utilisations abusives ou incidences de situations non naturelles (ex. : accident, accrochage, choc, modification de la remorque) provoquant une usure anormale et prématurée.
- Idéal Cargo offre une garantie de 3 ans couvrant tous les défauts de fabrication reliés à la délamination des murs (panneaux en biocomposite GreenEdge) intérieurs et extérieurs de la remorque. La garantie couvre aussi la décoloration prématurée des panneaux. Exclusions : toute utilisation abusive ou détérioration due à l'avènement de situations non naturelles (ex. accident, choc, usure de la roche ou sable, modification de la remorque) provoquant une usure anormale prématurée.

Toutes les garanties stipulées précédemment sont transférables à condition d'utiliser le document à cet effet (TRANSFERT DE GARANTIES). Pour le transfert de garanties, veuillez faire la demande à votre concessionnaire. Tous les transferts de garanties doivent être autorisés par Idéal Cargo. Les garanties seront honorées seulement si la réparation est autorisée par Idéal Cargo et effectuée chez un concessionnaire autorisé par Idéal Cargo. En contrepartie, si une réparation est effectuée ailleurs que chez un concessionnaire autorisé par Idéal Cargo, les garanties ne s'appliquent pas.

Tous les frais de remplacement de lettrage, frais de service, frais de remorquage ou frais de transport sont la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas payés par Idéal Cargo et ses concessionnaires autorisés. Aussi, les pertes de temps, inconvénients divers, pertes d'usage de la remorque, frais de location ou de substitution d'équipement, pertes de revenus ou autres pertes commerciales ne sont pas couverts par les garanties. Les présentes garanties ne s'appliquent pas si le produit a été l'objet d'un usage abusif, de dépassement de charge autorisée ou de négligence de l'entretien.

N° DE SÉRIE # : _____ MODÈLE : _____

NOM DU DÉPOSITAIRE : _____ DATE D'ACHAT : _____

COORDONNÉES DU CLIENT :

NOM DU CLIENT : _____ MODÈLE : _____

ADRESSE : _____ DATE D'ACHAT : _____

INTENTION DE L'USAGE DE LA REMORQUE (AVEC PRÉCISION)

J'ai lu les garanties mentionnées ci-haut et j'en comprends la portée. Pour valider vos garanties, retournez le présent formulaire dans les quinze (15) jours suivant la date d'achat par courriel : service@idealcargo.ca

SIGNATURE : _____ DATE : _____ / _____ / _____

CLIENT

ANNEXE — GARANTIES IDÉAL CARGO

ENTRETIEN DE LA REMORQUE

Afin de guider le client vers un entretien optimal de sa remorque, Idéal Cargo demande à ses concessionnaires d'offrir une tournée d'inspection et d'entretien en 15 points à chacun des clients qui se procurent une remorque Idéal Cargo.

Cette procédure a pour but d'éviter au maximum le nombre de demandes de garantie refusées pour cause d'un entretien négligé de la remorque. Entretenir convenablement sa remorque est un investissement judicieux et durable pour le client.

Voici l'entretien à effectuer sur les remorques pour conserver l'intégralité des protections relatives aux garanties Idéal Cargo :

- 1 Graisser les coussinets des roues (bearing) obligatoirement tous les 5 000 kilomètres et vérifier si les roulements à billes sont ajustés;
- 2 Ajuster les bandes des freins obligatoirement tous les 5 000 kilomètres;
- 3 Vérifier si la main d'accouplement est bien attachée à la boule de la remorque et s'assurer qu'elles sont de mêmes dimensions;
- 4 Vérifier si tous les chapeaux de moyeux sont toujours en place;
- 5 Vérifier si les chaînes de sécurité sont croisées sous la pole et attachées au véhicule ;
- 6 Vérifier si toutes les lumières fonctionnent adéquatement;
- 7 Nettoyer la remorque avec du savon et de l'eau et non pas avec un produit corrosif;
- 8 S'assurer que la pression d'air des pneus est telle que recommandée par le manufacturier ;
- 9 Vérifier les boulons de roues après la première utilisation (bien serrer avec une clé dynamométrique 100 lb-pi);
- 10 Graisser le vérin 3 fois par année (garantie 3 mois par le fabricant);
- 11 S'assurer que le chargement est bien réparti sur le plancher de la remorque;
- 12 S'assurer que l'avant et l'arrière de la remorque soient au même niveau du sol lorsque la remorque est attachée au véhicule;
- 13 Déneiger la remorque en hiver. Les bris occasionnés par l'accumulation de neige ne sont pas couverts par les garanties;
- 14 Déneiger les véhicules motorisés, si la remorque sert d'entreposage, afin d'éviter la condensation excessive;
- 15 Ne pas tirer la remorque avec un tracteur de van (deux essieux arrières et plus) ou la structure ne sera pas garantie.

N.B. : TOUT CE QUI RELÈVE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ENTRETIEN NORMAL N'EST PAS COUVERT PAR LES GARANTIES

J'ai effectué une vérification des 15 points mentionnés ici-haut en compagnie du responsable des livraisons (représentant, mécanicien, agent de service) chez mon concessionnaire avant de prendre possession de ma remorque. J'ai bien lu le document et j'ai bien compris les mesures à prendre pour bien entretenir ma remorque.

MODÈLE : _____ N° SÉRIE : _____

SIGNATURE DU CONCESSIONNAIRE : _____

SIGNATURE DU CLIENT : _____ DATE : _____

DEMANDE DE TRANSFERT GARANTIES IDÉAL CARGO

NUMÉRO DE FACTURE : _____

DATE DE DEMANDE DE TRANSFERT : ____ / ____ / ____

MODÈLE : _____

ANNÉE : _____

COULEUR : _____

NUMÉRO DE SÉRIE : _____

TRANSFERT DE : _____

TRANSFERT À : _____

NOM : _____

NOM : _____

ADRESSE (ville / province / code postal) : _____

ADRESSE (ville / province / code postal) : _____

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE : _____

TÉLÉPHONE RÉSIDENCE : _____

TÉLÉPHONE TRAVAIL : _____

TÉLÉPHONE TRAVAIL : _____

COURRIEL : _____

COURRIEL : _____

CONCESSIONNAIRE ÉMETTEUR ORIGINAL : _____

CONCESSIONNAIRE ÉMETTEUR DU TRANSFERT : _____

CLAUSES IMPORTANTES :

- ❶ Le contrat peut être transféré une seule fois durant le terme de la couverture;
- ❷ La couverture ne prendra pas effet sans l'approbation écrite d'Idéal Cargo;
- ❸ Un paiement de 100\$ (+ taxes applicables) sera facturé au concessionnaire;
- ❹ Une copie de la facture de la 1^{re} vente ou de changement de garanties doit être jointe à la demande;
- ❺ Une série de photos doit être jointe à la demande pour approbation.
 - 4 photos extérieures (4 faces de la remorque);
 - 1 photo intérieure;
 - 1 photo de la structure sous le plancher;
 - 1 photo du timon;
 - 1 photo des travers (crossmembers);
 - 1 photo des braquets d'acier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec notre service de pièces et de garanties aux coordonnées suivantes :
Téléphone : 819 353-3350 | **Courriel** : service@idealcargo.ca | **Siège social d'Idéal Cargo** : 2245, route 161, Saint-Valère, QC G0P 1M0

Par la présente, le concessionnaire approuve les termes et conditions décrites dans le contrat de transfert de garantie, incluant, sans toutefois s'y limiter, l'utilisation de renseignements personnels.

SIGNATURE DU CONCESSIONNAIRE

DATE

SIGNATURE IDÉAL CARGO

DATE